



Programme de mobilité des apprenti·e·s, étudiant·e·s ES et jeunes diplômé·e·s vaudois·es

Objectifs

- Acquisition de compétences personnelles, culturelles, sociales et linguistiques
- **Acquisition de compétences** professionnelles
- Impact au niveau du parcours professionnel
- Gains en autonomie, en sens critique et en maturité

Mobilités

- **Mobilités individuelles de 3 à 12 mois**
- **En Suisse**, en immersion dans un autre canton linguistique
- Au sein de l'Union Européenne élargie (programme transitoire Erasmus)
- Au-delà, selon la pertinence du projet en matière de compétences professionnelles

Subvention

- **Subvention forfaitaire basée sur le séjour**
- Tarif dégressif selon la durée du séjour, indexé sur le lieu de destination
- Forfait unique de déplacement (400.00 CHF)
- Justificatifs d'arrivée à destination du stage et de retour à fournir
- La subvention n'est pas une bourse
- Selon les usages locaux les stagiaires perçoivent **ou non** une rétribution

Candidats

- Jeunes adultes (majeurs)
- **Diplômé·e·s CFC ou maturité professionnelle, depuis moins de 12 mois,**
- **résident·e·s vaudois·es**
- **Compétences linguistiques correspondant à la destination**
- **Autonomie, maturité, motivation**

En pratique

- Candidatures à annoncer à la DGEP ou à la Direction de votre école professionnelle
- **Déposer sa candidature au préalable**, pas de subvention accordée en cours de mobilité ou a posteriori
- Possibilité de commencer par un séjour linguistique intensif préalable

En pratique

- Stage débutant au plus tard **12 mois** après l'obtention de votre CFC ou Maturité professionnelle
- Possibilité de demander l'assistance d'un partenaire de la DGEP pour la recherche de stage
- Possibilité de présenter une proposition de stage existante

En pratique

- Remplir le formulaire de candidature du partenaire de la DGEP (UK, FR, D)
- Ou présenter le **programme de stage** existant selon les exigences DGEP
- La DGEP fait valider les programmes de stage soumis aux centres de compétences respectifs

En pratique

- Rédaction et signature de la **convention de stage** et du **contrat de subvention**
- Versement de 80% de la subvention
- Suivi de la DGEP durant le stage
- A la fin du stage : certificat de stage, rapport final du stagiaire
- Versement du solde de la subvention

Contact DGEP

- Pierre Fantys
Responsable DGEP pour la mobilité internationale des apprentis vaudois
pierre.fantys@vd.ch
+41 21 316 75 88
- www.vd.ch > Formation > Formation professionnelle > Programme de mobilité...